



SUITE AU TRACT CGT "PÉTITION ARC EN CIEL"

ARC EN CIEL RÉPOND

Le syndicat CGT vient de publier un "tract" dénonçant notre syndicat libre et indépendant **ARC EN CIEL** dans notre démarche réclamant, via une pétition proposée à tous les salariés du groupe, la mise en place d'un 13ème mois et une revalorisation des salaires. Ils n'hésitent pas à qualifier de "mascarade" cette proposition qui va dans le sens de notre intérêt à toutes et à tous! Drôle de syndicat qui, au lieu de s'unir à cette revendication, veut dénoncer notre action en des termes **inacceptables et inappropriés**.

La mascarade a assez duré ? Effectivement !

🤔 La CGT accuse notre syndicat **ARC EN CIEL** d'avoir mis en place cette pétition pour le treizième mois avec l'aide et la complicité de la direction du siège Orpea.

😞 **FAUX !** Cette décision a été prise au sein de notre syndicat, à l'unanimité, suite à la difficulté que nous rencontrons depuis des années à nous faire entendre dans nos revendications lors des NAO (négociations annuelles obligatoires). Jamais la direction du siège n'a eu de près ou de loin un regard sur cette action comme sur toute autre action entreprise par le passé par notre syndicat.

🤔 La CGT assure que notre syndicat **ARC EN CIEL** n'a jamais demandé de treizième mois pour les salariés lors des NAO.

😞 **FAUX !** Depuis 2010, lors de chaque NAO, la mise en place d'un treizième mois a été revendiquée par notre syndicat sans succès auprès du groupe Orpea.

🤔 La CGT accuse notre syndicat **ARC EN CIEL** d'avoir comploté avec le groupe pour l'obtention d'une prime pour les salariés à l'occasion du trentième anniversaire du groupe.

😞 **FAUX !** Cette demande est partie du constat que les salariés rencontrés, lors de nos déplacements dans les résidences, réclamaient tous une prime pour les trente ans du groupe en lieu et place d'une soirée festive proposée au sein de leur établissement. Nous tenons à rappeler qu'un syndicat (autre que la CGT) avait également fait cette demande de prime auprès du groupe. Nous n'en avons pas l'exclusivité. Enfin, ce n'est pas notre faute si les trente ans du groupe ont coïncidé avec les élections. Ce n'est que le hasard du calendrier. Nous tenons à préciser également que cette prime n'a été versée qu'après les élections et non avant, ce versement n'ayant donc eu aucune incidence sur les votes des salariés.

🤔 La CGT accuse notre syndicat **ARC EN CIEL** d'être favorisé par les directeurs d'exploitation pour l'affichage de nos tracts.

FAUX ! Nos affiches sont placardées dans les résidences soit par nous même soit par notre réseau constitué de nombreux collègues sympathisants. Nous tenons à souligner que nous avons toujours été pour la pluralité syndicale et que chaque syndicat doit pouvoir afficher par lui même ses informations sans restriction. C'est un droit. Si certains syndicats sont mal organisés et communiquent mal, nous n'y sommes pour rien.